



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, attribution des marchés de travaux**

DEL-2013-050

**Numéro de la délibération :** 2013/050

**Nomenclature ACTES :** Commande publique, marchés publics

**Information relative à l'environnement :** oui

**Date de réunion du conseil :** 03/04/2013

**Date de convocation du conseil :** 28/03/2013

**Date d'affichage de la convocation :** 28/03/2013

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Président de séance :** M. Henri LE DORZE

**Secrétaire de séance :** Mme Julie ORINEL

**Étaient présents :** M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

**Étaient représentés :** Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Jean-Paul JARNO par Mme Martine PIERRE, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Sylviane LE PAVEC par M. Alain LE MAPIHAN, M. Yvon PÉRESSE par Mme Nicole ROUILLARD.

**Était absente :** Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

# Réaménagement et extension de l'école Jules Ferry, attribution des marchés de travaux

## Rapport de Henri LE DORZE

Le 3 octobre 2012, le Conseil Municipal a approuvé le projet de création du groupe scolaire de centre ville sur le site de l'école Jules Ferry, ainsi que le plan de financement prévisionnel.

Le montant des travaux a été estimé par la maîtrise d'œuvre à 1 829 500,00 € HT soit 2 188 082,00 € TTC.

Un appel public à la concurrence a été lancé le 17 janvier 2013 pour un appel d'offres ouvert comportant 14 lots avec une date limite de retour des offres fixée au 7 mars 2013.

30 offres sur support papier ont été réceptionnées dont 1 arrivée hors délai et 8 offres dématérialisées.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 mars 2013 pour l'attribution.

Le société ATELIER D'ARCHITECTURE GAUTIER/GUILLOUX, maître d'œuvre de l'opération, a présenté son analyse des offres.

Après en avoir délibéré, la commission a décidé :

Lot 1 – terrassement – VRD – aménagements extérieurs

Estimation: 135 000,00 € HT

2 offres ont été reçues, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise EIFFAGE TP OUEST de Pontivy en offre de base pour un montant total de 90 710,25 € HT (108 489,46 € TTC)

Lot 2 – gros œuvre – maçonnerie – ravalement

Estimation : 334 000,00 € HT

2 offres ont été reçues, la commission a décidé de ne retenir aucune proposition car les offres sont inacceptables, elles dépassent respectivement de 67 % et 78 % l'estimation. Elle décide de relancer le lot en marché négocié.

Lot 3 – charpente – ossature bois – bardage

Estimation : 179 000,00 € HT

3 offres ont été reçues, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise IC BOIS de Serent en offre de base pour un montant total de 99 326,89 € HT (118 794,96 € TTC)

Lot 4 – couverture – étanchéité – bardages

Estimation : 98 000,00 € HT

3 offres ont été reçues, deux offres sont déclarées non conformes, la commission a décidé de ne pas retenir la proposition restante car l'offre est inacceptable, elle dépasse de 76,53 % l'estimation. Elle décide de relancer le lot en marché négocié.

Lot 5 – menuiseries extérieures – miroiterie – fermetures

Estimation : 123 000,00 € HT

1 offre a été reçue, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise MGP ALU de Reguiny en offre de base pour un montant total de 87 623,12 € HT (104 797,25 € TTC)

Lot 6 – menuiseries intérieures

Estimation : 110 000,00 € HT

1 offre a été reçue, la commission a décidé de ne pas retenir cette proposition car l'offre est inacceptable, elle dépasse de 28 % l'estimation. Elle décide de relancer le lot en marché négocié.

Lot 7 – cloisonnement – isolation

Estimation : 108 500,00 € HT

1 offre a été reçue, la commission a décidé de ne pas retenir cette proposition car l'offre est inacceptable, elle dépasse de 29 % l'estimation. Elle décide de relancer le lot en marché négocié.

Lot 8 – revêtements scellés

Estimation : 90 000,00 € HT

5 offres ont été reçues, 1 offre a été déclarée irrégulière, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise MOISAN de Pontivy en offre de base pour un montant total de 76 652,67 € HT (91 676,59 € TTC)

Lot 9 – revêtements collés

Estimation : 64 000,00 € HT

7 offres ont été reçues, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise MARIOTTE de Noyal sur Vilaine en offre avec l'option « remontées en plinthes » pour un montant total de 36 572,98 € HT (43 741,28 € TTC)

Lot 10 – plafonds suspendus

Estimation : 47 000,00 € HT

2 offres ont été reçues, 1 offre a été déclarée irrégulière, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise SUD BRETAGNE PLAFONDS de Saint-Avé en offre de base pour un montant total de 40 341,60 € HT (48 248,55 € TTC)

Lot 11 – peintures

Estimation : 48 000,00 € HT

3 offres ont été reçues, la commission a décidé de ne retenir aucune proposition car les offres sont inacceptables, elles dépassent respectivement de 13 %, 19 % et 21 % l'estimation. Elle décide de relancer le lot en marché négocié.

Lot 12 – ascenseurs

Estimation : 22 000,00 € HT

5 offres ont été reçues dont 1 reçue hors délais, la commission a décidé de ne retenir aucune proposition car les offres sont inacceptables, elles dépassent respectivement de 22 %, 40 %, 45 % et 108 % l'estimation. Elle décide de relancer le lot en marché négocié.

Lot 13 – électricité – courants faibles – sécurité incendie

Estimation : 195 000,00 € HT

7 offres ont été reçues, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise ASTELEC de Pontivy en offre de base avec option (visite complémentaire contrat de maintenance) pour un montant total de 135 571,10 € HT (162 143,04 € TTC)

Lot 14 – plomberie – chauffage – ventilation

Estimation: 276 000,00 € HT

3 offres ont été reçues, la commission a décidé de retenir la proposition de l'entreprise CSA de Saint-Brieuc en offre de base pour un montant total de 260 354,00 € HT (311 383,38€ TTC)

Le montant des lots attribués s'élève à 827 152,61 € H.T. (989 274,52 € T.T.C. )

**Nous vous proposons :**

- D'accepter les propositions de la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 4 avril 2013**

**LE MAIRE  
Henri LE DORZE**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LE MAIRE  
Henri LE DORZE**